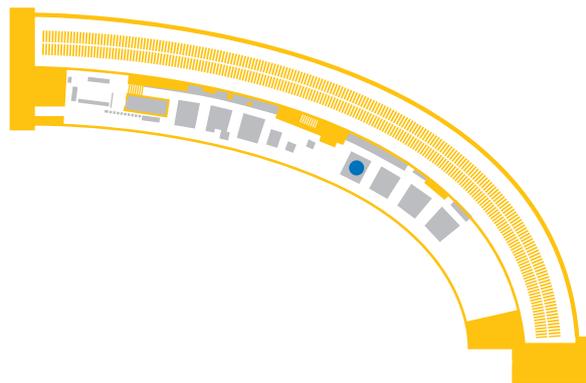
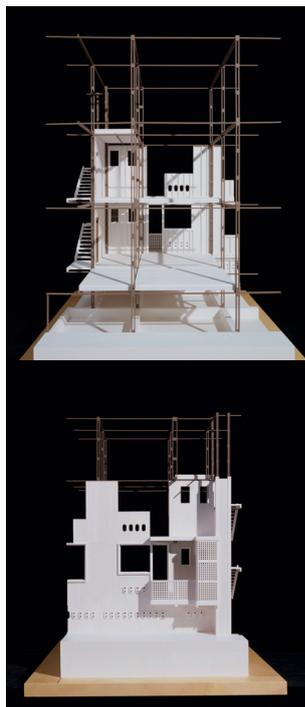


Cité de la Muette

1931-1934, Drancy
Eugène Beaudouin et
Marcel Lods



● Emplacement de la maquette dans la galerie d'architecture moderne et contemporaine



La Maquette

Plusieurs maquettes et documents permettent de saisir la complexité de ce bâtiment aujourd'hui en grande partie détruit. Ils sont présentés sur la table 2 dédiée au thème « Industrialiser c'est construire » :

- Un extrait du documentaire *Construire* réalisé par Jean Benoît-Levy en 1934 (4mn38) permet de saisir le processus de construction, de la préfabrication sur place au montage.
- Deux maquettes, réalisées en métal et plâtre, présentent à l'échelle 1/20 l'ensemble des éléments préfabriqués et leur assemblage.
- Deux photographies aériennes prises par Marcel Lods au moment de la construction apportent une vue d'ensemble de la cité de la Muette et permettent de saisir la rupture opérée par le bâtiment dans le paysage urbain : il tranche en effet nettement avec le quartier pavillonnaire dans lequel il s'installe. La première photographie propose une vue d'ensemble. La deuxième photographie adopte un point de vue plus subjectif. Les tours au centre de la photographie font écho avec la ligne verticale que forme la carlingue de l'avion au premier plan, tandis qu'à l'arrière-plan s'étend une marée pavillonnaire. Lods utilise ainsi ses deux passions, la photographie et l'aviation, pour mettre la lumière sur cette plastique nouvelle que représentait alors la cité de la Muette.
- Le plan présenté en regard de la photographie complète cette vision d'ensemble, et introduit les techniques constructives, en présentant l'emplacement des trois usines ayant permis la construction des panneaux en préfabriqués.

© ADAGP / CAPA / MMF / Gaston Bergeret

FICHE TECHNIQUE DU BÂTIMENT

Programme : Ensemble d'habitation commandé par l'OPHBM de la Seine, complétant le programme initial de construction de 15 cités jardins autour de Paris lancé en 1919

Architecte : Marcel Lods (1891-1978) et Eugène Baudouin (1898-1983)

Ingénieurs : Vladimir Bodiansky (1894-1966) et Eugène Mopin (1898-1983)

Dates : 1931-1934.

Lieu d'implantation : Avenue Jean Jaurès, Drancy (Seine Saint Denis)

Dimensions :

10 ha, 950 logements collectifs

Système constructif :

Préfabrication lourde (ossature métallique et panneaux de béton vibré)



© « Fonds Marcel Lods. Académie d'architecture/Cité de l'architecture & du patrimoine/Archives d'architecture du XXe siècle/E. Beaudouin-ADAGP »

MARCEL LODS ET ÉDOUARD BEAUDOUIN

Né en 1891, Marcel Lods obtient son diplôme d'architecture en 1923. Il s'intéresse particulièrement aux techniques de la préfabrication inaugurées par le Bauhaus à Dessau tel le lotissement Törten construit par Walter Gropius entre 1926 et 1928. Pour lui, un immeuble doit se construire comme une automobile, avec la même rapidité, en utilisant des éléments standardisés et industrialisés.

Eugène Baudouin, né en 1898 et lauréat du Grand Prix de Rome en 1928, s'associe en 1930 avec Marcel Lods, dont il partage les idées. Leur agence s'oriente rapidement vers une architecture industrialisée et technologique.

C'est avec la Cité du Champ-des-Oiseaux à Bagneux que les deux architectes réalisent leur première œuvre marquante et le premier chantier de préfabrication à grande échelle en France, selon les principes constructifs de l'ingénieur E.Mopin. Recrutés par voie de concours par Sellier en 1929, ils sont invités à poursuivre leurs expérimentations techniques à la cité de la Muette à Drancy. Par la suite, ils réalisent l'école de plein air de Suresnes, toujours à la demande d'H.Sellier et la maison du peuple à Clichy. Après la Seconde Guerre Mondiale les deux architectes se séparent. Edouard Baudouin réalise notamment la ZUP des Minguettes (1964-1969) et le quartier du Maine Montparnasse à Paris (1958-1973). Il fait école, puisqu'il a pour élèves Fernand Pouillon, Christian de Portzamparc, Antoine Grumbach. Marcel Lods quant à lui travaille après la guerre comme architecte indépendant sur de grands projets pour différentes collectivités. Passionné d'aviation et de photographie, il réalise un grand nombre de photographies aériennes de ses propres réalisations architecturales.



© « Fonds Marcel Lods. Académie d'architecture/Cité de l'architecture & du patrimoine/Archives d'architecture du XXe siècle/E. Baudouin-ADAGP »



© « Fonds Marcel Lods, Académie d'architecture/Cité de l'architecture & du patrimoine/Archives d'architecture du XXe siècle/E. Beaudouin-ADAGP »

CONTEXTE

Le terrain de la cité de la Muette est acquis par l'OPHBM en 1925 à Drancy. D'une surface de 10 ha, il est situé en bordure d'une zone pavillonnaire, à proximité de la mairie de Drancy. Le projet s'inscrit dans le vaste programme de construction de quinze cités jardins autour de Paris entrepris par Henri Sellier, qui dirige alors l'OPHBM (Office Public des Habitations Bon Marché) de la Seine. Il fait suite à la construction d'une autre cité-jardin construite à Drancy par Bassompierre et Ruté en 1920-1922. À la Muette, le programme initial prévoit la construction d'une cité de 1250 logements de type HBM (Habitation Bon Marché) et HBMA (Habitation Bon Marché Amélioré), ainsi que des équipements collectifs au rez-de-chaussée : des écoles (de filles et de garçons), une maternelle, une pouponnière, un dispensaire, des magasins, une bibliothèque, une salle de cinéma, une salle de gymnastique, une église ainsi qu'un bloc de services généraux (usine de destruction d'ordures, chaufferie, régie). Cours et toits terrasses sont conçus pour servir de lieux de rencontre et d'échange.

La crise économique

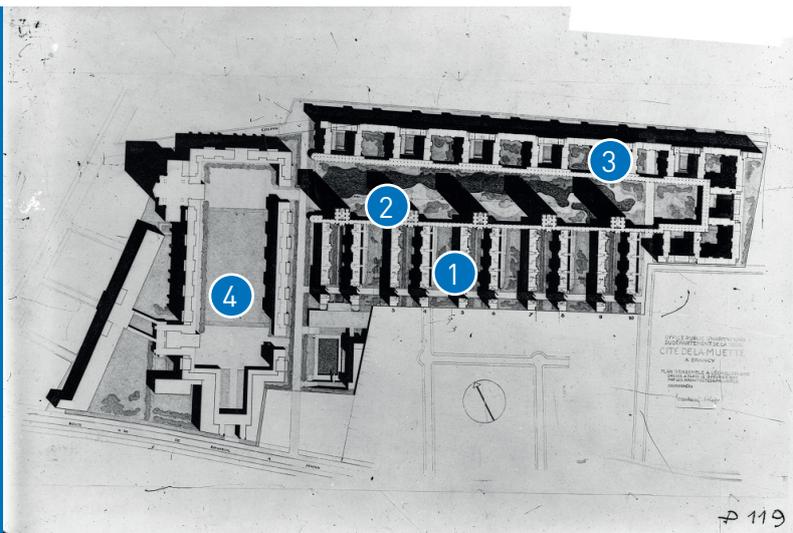
La crise que connaît la France dans les années 1930 donne un coup d'arrêt brutal à ce programme ambitieux. Face à l'augmentation de coûts des terrains et de la construction, le budget est en effet considérablement restreint. Les équipements collectifs prévus initialement ne seront jamais construits, à part le groupe scolaire. Sur les 1250 logements prévus, seuls 950 sont effectivement réalisés. Sous l'influence du mouvement fonctionnaliste, la conception évolue en faveur du collectif, avec des constructions en hauteur, en rupture avec l'architecture horizontale des cités jardins construites jusque-là. La plupart des logements reste vide, faute d'une clientèle solvable. Inoccupée pendant 4 ans, la cité est louée en 1938 aux Gardes Mobiles, qui s'y installent avec leur famille.

Guerre et mémoire de guerre

En 1940, la cité est occupée par les Allemands et devient un centre de la Gestapo. La cité de la Muette sert alors de zone de transit pour les prisonniers, en très grande majorité juifs, déportés vers les camps de la mort. Après la guerre, elle devient une caserne de gendarmerie jusqu'à sa démolition partielle en 1976. Seul subsiste aujourd'hui le bâtiment en fer à cheval, introduit par le monument érigé par le sculpteur Schelomo Selinger et un wagon qui rappelle le drame vécu par des milliers de juifs.

Légende

1. Barre en "U"
2. Tour
3. Redans (ou redent)
4. "Fer à cheval"



© « Fonds Marcel Lods. Académie d'architecture/Cité de l'architecture & du patrimoine/Archives d'architecture du XXe siècle/E. Beaudouin-ADAGP »

DESCRIPTION

Un plan « en peigne »

La Cité de la Muette est un vaste ensemble dans lequel coexistent deux types d'immeubles, selon un plan « en peigne » :

- 10 barres (HBM) de 2 ou 3 étages disposées parallèlement et séparées par des cours qui devaient être plantées de gazons et d'arbres et qui tiendront en fait lieu de parkings.
- 5 tours (HBMA) de 15 étages et 50 m de haut, implantées à l'extrémité Nord des barres, de façon à ne pas nuire à leur ensoleillement.

D'autres bâtiments, en redans, ferment la partie du Nord du terrain, ainsi qu'un bâtiment de 4 étages dit « en fer à cheval », bâti autour d'une cour d'environ 200 m de long et 40 m de large.

Une architecture d'avant-garde

Alors qu'elle a été longtemps décriée – on lui a reproché « ses gratte-ciels maudits », ses « bâtisses absurdes et inhumaines » –, on considère aujourd'hui que la cité de la Muette a été un véritable laboratoire architectural pour plusieurs raisons :

- Elle correspond à un nouveau type d'urbanisme fonctionnaliste ou « rationnel », basé sur la répétition d'éléments urbains identiques définis à partir de critères d'orientation.
- Elle se distingue aussi par l'utilisation de procédés de construction industriels. Organisé de manière scientifique, le chantier est fondé sur le principe du taylorisme. Trois usines installées sur place le temps du chantier – on les appelle des usines « foraines » – permettent de fabriquer de manière standardisée des panneaux de façade en béton vibré incrustés de galets de marbre. Ces éléments préfabriqués sont ensuite acheminés par des ponts roulants puis des monorails, et sont

1, 2, 3. Les usines foraines



© « Fonds Marcel Lods. Académie d'architecture/Cité de l'architecture & du patrimoine/Archives d'architecture du XXe siècle/E. Beaudouin-ADAGP »

assemblés sur une charpente métallique réalisée en usine. Pour ce qui est du montage proprement dit, tout est fait pour que la pose soit simple, réalisable par des ouvriers non qualifiés et peu entraînés. Il s'agit d'un montage « à sec » (les panneaux glissent dans des rainures, se juxtaposent et s'emboîtent), et « au mas » c'est-à-dire sans grue ni échafaudages (les portiques sur 5 niveaux sont montés à plat, puis dressés à la verticale, l'ossature du bâtiment servant d'échafaudage). Cette technologie est à la pointe de la production française, voire européenne, dans le domaine de la construction. Le même système constructif sera utilisé pour l'école de Plein Air de Suresnes (1935). Par la suite, Beaudouin et Lods s'orienteront vers une préfabrication entièrement métallique, comme c'est le cas pour la Maison du Peuple de Clichy (1937).

- Avec ses 5 tours de 15 étages et ses barres de 3 à 4 niveaux, implantées en peignes, à redents et en fer à cheval, elle préfigure les grands ensembles d'après-guerre.

BIBLIOGRAPHIE

Marcel Lods, « Cité de la Muette à Drancy », in *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 9, 1935, p. 40-42.

Ginette Baty-Tornikian, François Laisney, « Grandeur et misère d'un chef-d'œuvre rationaliste. Entretien avec Marcel Lods », in *L'architecture d'aujourd'hui*, n°187, octobre-novembre 1976, p. 101-110.

Gérard Monnier, *Histoire critique de l'Architecture en France : 1918-1950*, Paris, Philippe Sers, 1990.



© « Fonds Marcel Lods. Académie d'architecture/Cité de l'architecture & du patrimoine/Archives d'architecture du XXe siècle/E. Beaudouin-ADAGP »

« Nous étions alors une nation qu'on visitait. Toute l'Europe a défilé à Suresnes, à Drancy. On venait voir ce qui se faisait sous la direction de Sellier » Marcel Lods

« Tout ce qui appartient aujourd'hui aux poncifs de l'industrialisation du bâtiment et qui est désormais passé comme pratique dominante du bâti est en germe à Drancy » François Laisney (1976)

« Drancy se rattache au système de production des cités jardins de l'OPHLM d'avant-guerre : ce sera la dernière grande commande d'Etat en matière de logement social. Mais en reprenant les thèmes de l'avant-garde constructive européenne, il anticipe la logique de production des grands ensembles d'après-guerre. » François Laisney (1976)